



FLAXWEILER

**AVIS**

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 18 juin 2024, fixant le taux de l'impôt commercial pour l'année 2025, a été approuvée par arrêté grand-ducal du 22 juillet 2024 et par décision du Ministre des Affaires intérieures du 26 juillet 2024, réf. FC04-2024-A038.

Connaissance et copie du présent règlement peuvent être prises au secrétariat de la commune.

Le Collège échevinal,  
Le Bourgmestre, ~~Le Secrétaire,~~

